



HAL
open science

Comment le fonctionnement actuel du système économique mondialisé influence-t-il la sécurité alimentaire ?

Laure Despres

► **To cite this version:**

Laure Despres. Comment le fonctionnement actuel du système économique mondialisé influence-t-il la sécurité alimentaire ?. François Collart Dutilleul. Penser une démocratie alimentaire (vol. I), Inida (Costa Rica), pp.57, 2013, 9782918382072. hal-00930926

HAL Id: hal-00930926

<https://hal.science/hal-00930926v1>

Submitted on 14 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



COMMENT LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU SYSTEME ECONOMIQUE MONDIALISE INFLUENCE-T-IL LA SECURITE ALIMENTAIRE ? *

Laure DESPRES,
Professeur émérite en sciences économiques,
Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA), Université de Nantes

Depuis les années 1970, des réformes successives ont assuré une extension continue des marchés ainsi que leur libéralisation. Inauguré par l'instauration d'un nouveau système monétaire international de taux de change flottants en 1973¹, ce mouvement s'accélère sous l'influence de l'agenda libéral et néoconservateur des gouvernements de Thatcher au Royaume Uni et de Reagan aux Etats Unis. Il s'est ensuite étendu progressivement au reste du monde. Ce double mouvement a favorisé, outre l'accroissement des inégalités, la persistance ou même l'amplification de l'insécurité alimentaire pour une grande partie de la population mondiale.

En effet, ces dernières décennies de nouveaux marchés ont été créés et des marchés préexistants se sont étendus, en particulier pour les ressources productives nécessaires à la production agricole vivrière : terre, eau, biodiversité, alors que, dans la situation antérieure, elles étaient conçues comme des biens communs. Ces ressources étaient l'objet d'un droit de propriété traditionnel inaliénable, complexe, avec de forts aspects collectifs variables d'une période et d'un territoire à l'autre. Or, dans la pensée libérale, les communs ne peuvent se justifier que lorsque la pression démographique est très faible. Avec la croissance de la population mondiale, la propriété commune que les libéraux réduisent toujours à une absence de droits de propriété, ne peut qu'entraîner un gaspillage et une surexploitation des ressources. Au nom de l'efficacité, il faut développer la propriété privée et donc l'échange marchand. Ce raisonnement néglige le fait que cette propriété collective traditionnelle s'accompagne toujours de règles d'exploitation strictes et respectées, du moins tant que la pression des potentiels propriétaires privés ou une situation d'effondrement social ne les a pas abolies².

Ce mouvement de privatisation des terres communales a commencé dès le XIV^e siècle en Angleterre, et les communs ne subsistent plus, pour les terres agricoles, qu'à l'état de traces en

* Cet article a été publié dans *Penser une démocratie alimentaire*, sous la direction de François Collart Dutilleul et Thomas Bréger, éd. Inida, Costa Rica, Volume I, 2013. Le programme Lascaux est un programme européen entant dans le cadre du 7^e PCRD - Programme spécifique "IDEES" – ERC (Conseil Européen de la Recherche) – *Grant agreement for Advanced Investigator Grant* (Sciences sociales, 2008). Il porte sur le nouveau droit agroalimentaire européen, examiné à l'aune des problématiques de la sécurité alimentaire, du développement durable et du commerce international. Il est dirigé par François Collart Dutilleul, professeur à l'Université de Nantes et membre de l'Institut universitaire de France (pour plus d'informations, consulter le site de Lascaux : <http://www.droit-aliments-terre.eu/>).

Les recherches menant aux présents résultats ont bénéficié d'un soutien financier du Centre européen de la recherche au titre du septième programme-cadre de la Communauté européenne (7^e PC / 2007-2013) en vertu de la convention de subvention CER n° 230400.

¹ Par là, les Etats renoncent à défendre la valeur internationale de leur monnaie et laissent les marchés de devises déterminer leur taux de change.

² Cette thèse libérale a été exposée en 1968 dans un article séminal de HARDING « The tragedy of the commons ». Pour une réhabilitation de l'efficacité de la propriété commune associée à des règles de gestion durables, voir FEENY David, BERKES Fikret, MCCAY Bonnie J., ACHESON James M., "The Tragedy of the Commons: Twenty-Two Years Later".



Europe. Mais à l'inverse, il est en plein essor en Afrique, Amérique latine, Asie et Océanie où la propriété traditionnelle des terres couvre encore des surfaces importantes, permettant ainsi aux populations concernées d'assurer leur subsistance. Or très souvent, ces terres sont achetées par des capitaux étrangers, avec la complicité des classes dirigeantes locales. Les populations expulsées de leurs terres migrent alors vers les mégapoles. L'exode rural est présenté par la vulgate libérale comme un facteur de croissance, car il entraîne une augmentation du Produit Intérieur Brut, c'est-à-dire des revenus monétaires et de la production marchande. Pourtant, il est loin d'améliorer automatiquement le bien-être des populations. Dans le Tiers monde, la destruction de l'économie de subsistance largement non monétisée, qui accompagne la privatisation des communs, est un facteur important d'accroissement de l'insécurité alimentaire car elle ne s'accompagne pas de la création d'emplois urbains dans les secteurs secondaires et tertiaires qui pourrait permettre à cette population déracinée de participer à l'économie monétaire par une demande solvable suffisante. Dans ce cas, l'inadéquation des mesures habituelles de richesse telles le PIB, est particulièrement flagrante, même si c'est également le cas dans les pays riches³.

Or, les marchés sont particulièrement inaptes à satisfaire les besoins fondamentaux des populations, et en particulier à assurer leur sécurité alimentaire, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord les marchés, par construction, ne peuvent pas répondre à la demande non solvable, c'est-à-dire aux besoins fondamentaux des personnes qui n'ont pas de revenus monétaires suffisants pour pouvoir acheter ce dont elles ont besoin, même s'il s'agit de la consommation alimentaire minimale.

Ensuite, les prix de marché ne reflètent pas les vrais coûts et la vraie utilité des biens et des services produits et vendus car ils n'incorporent pas les coûts externes des décisions prises par les producteurs et les consommateurs. Les conséquences de ces effets négatifs (pollution, pauvreté accrue...) sont au mieux pris en charge par le secteur public dans les pays où l'Etat est puissant et légitime, et au pire non traitées dans les pays où l'Etat est faible ou dictatorial. C'est d'ailleurs l'une des causes de la croissance inexorable des dépenses publiques au cours du XXe siècle dans les pays de l'OCDE, puisqu'il faut bien que l'Etat assure une production accrue de biens publics (eau et air purs, système de soin pour pallier les "maladies de civilisation"...) et gère un système redistributif qui croît avec les inégalités et la "nouvelle pauvreté".

Deux autres domaines dans lesquels la privatisation des communs a largement avancé ces dernières années sont l'accès à l'eau⁴ et la brevetabilité du vivant⁵. Ceci illustre particulièrement bien une autre caractéristique des marchés mondialisés qui les empêche d'assurer correctement leur fonction d'allocation optimale des ressources entre les différents emplois productifs, en particulier en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire. En effet, ces marchés sont dominés par des macro-acteurs extrêmement puissants, capables de dicter les réglementations internationales et d'influencer les politiques publiques des Etats. Au côté du complexe militaro industriel, dénoncé en son temps par Eisenhower⁶, désormais l'agrobusiness est en mesure d'imposer au monde entier son

³ Voir à ce sujet la tentative, réussie, d'élaborer des indicateurs non monétaires de bien-être au Vanuatu. *Alternative Indicators of Well-being for Melanesia. Vanuatu Pilot Study Report 2012.*

⁴ HOEDEMAN Olivier, KISHIMOTO Satoko, BOURDIN Stéphanie (2010) *L'eau, un bien public : alternatives démocratiques à la privatisation de l'eau dans le monde entier.*

⁵ AZAM Geneviève (2008), « Les droits de propriété sur le vivant ».

⁶ Discours d'adieu prononcé par le Président Dwight David EISENHOWER, le 17 janvier 1961.



modèle d'agriculture industrielle, particulièrement dangereux pour les équilibres des écosystèmes naturels et pour la santé des populations. De leur côté, les multinationales de l'eau ont largement réussi à imposer l'idée que la privatisation des réseaux de distribution et le renchérissement du prix de l'eau parviendraient à résoudre le problème de la rareté croissante de cette ressource essentielle. L'accès à l'eau, traditionnellement gratuit et devenu payant, devient alors une cause supplémentaire de pauvreté extrême.

Dans le cas de l'agrobusiness en particulier, le discours libéral sert particulièrement bien à masquer son contraire, c'est-à-dire l'organisation systématique de monopoles. En imposant la brevetabilité du vivant, l'objectif des multinationales est d'empêcher les agriculteurs d'utiliser librement le pouvoir de reproduction de la nature et de les obliger à avoir recours à leurs semences hybrides ou génétiquement modifiées, avec les produits phytosanitaires, herbicides et pesticides associés indispensables. Selon les mots de Geneviève Azam, "les brevets sur le vivant apparaissent comme une protection des transnationales de la concurrence que leur fait la nature, *res communis*"⁷. Malgré des oppositions et des résistances fortes, ce monopole en voie de constitution a déjà entraîné une perte dramatique de biodiversité par l'uniformisation des cultures, alors que l'agriculture traditionnelle repose depuis des millénaires sur la diversification des espèces et leur adaptation maximale aux conditions locales. Or, les changements climatiques en cours vont soumettre à rude épreuve les écosystèmes naturels et une grande diversité des espèces paraît une condition nécessaire à leur évolution rapide. Enfin, ces droits de propriété intellectuelle sur le vivant abolissent la notion de souveraineté des Etats et des peuples indigènes sur leurs ressources naturelles, telle qu'elle est définie par le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels de 1966 (Art. 1^{er} al 2).

Compte tenu de ces caractéristiques, les marchés sont "myopes". Le changement climatique, un facteur crucial d'accroissement actuel et futur de l'insécurité alimentaire, en est un exemple particulièrement frappant. En effet, selon Nicholas Stern, ancien chef économiste et vice-président de la Banque mondiale, auteur d'un rapport qui fit l'effet d'une bombe en 2006 parmi les économistes: "Le changement climatique présente un défi unique pour l'économie : il constitue l'échec du marché le plus important et le plus étendu que l'on n'ait jamais connu"⁸. On peut argumenter cependant que cette myopie tenait pour l'essentiel à l'ignorance. Il n'en est rien. En effet les acteurs, même quand ils en sont conscients, sont dans l'incapacité de prendre en compte dans leurs décisions les conséquences à long terme qu'elles entraînent, si catastrophiques soient-elles y compris pour eux-mêmes⁹.

Ainsi, en 2013 encore, les capitaux vont s'investir massivement dans la recherche de nouvelles sources d'hydrocarbures non conventionnels, sables bitumineux, gaz de schiste ou pétrole sous-marin à grande profondeur. Les réserves actuelles d'énergies fossiles connues représentent 2860 gigatonnes (Gt) de CO₂. Pour que la probabilité que le réchauffement moyen du climat reste inférieur à 2° soit de 80 %, les émissions mondiales ne doivent pas dépasser 900 Gt de CO₂ d'ici 2050, et 1075 Gt pour une probabilité de 50 %. On doit donc s'interdire de brûler la majorité des réserves connues, surtout si l'on tient compte des autres émissions de gaz à effet de serre, tels que le

⁷ Elle évoque à ce propos le célèbre pamphlet de Frédéric BASTIAT de 1845 dans lequel les « Fabricants de Chandelles » demandaient à « MM. les Membres de la Chambre des Députés » de les protéger contre la concurrence du soleil!

⁸ *Stern Review: The Economics of Climate Change, Executive Summary.*

⁹ ORLEAN André (2008), "L'aveuglement au désastre. Le cas des crises financières", *Esprit*.



méthane. Or, les analystes de la banque HSBC ont pu estimer que si les acteurs des marchés financiers intégraient la décision politique des Etats de limiter à 2° la hausse moyenne des températures sur la planète, la capitalisation boursière des firmes pétrolières et gazières devrait être réduite de moitié¹⁰.

Quels sont donc les facteurs qui expliquent ce "court-termisme" des marchés ? Pour l'essentiel, il provient de ce que les marchés financiers, dominés depuis leur création par la spéculation, ont servi d'une part de modèle universel à la création de nouveaux marchés ou à la réforme de marchés préexistants, et, d'autre part, ont renforcé énormément leur influence sur les dirigeants des entreprises industrielles, leur imposant de privilégier les intérêts des actionnaires sur ceux des autres parties prenantes, souvent au détriment des intérêts à long terme de l'entreprise.

En effet, la libéralisation des mouvements de capitaux et des marchés financiers depuis les années 1970 a favorisé le développement de la spéculation, jugée par les théories financières dominantes comme stabilisante et favorable à la révélation des vraies valeurs des actifs échangés. Or les marchés financiers sont au contraire caractérisés par une instabilité intrinsèque. La concurrence y produit des excès de prix et amplifie les déséquilibres au lieu de les corriger, car les intervenants sur le marché sont essentiellement des spécialistes de la spéculation, des traders, alternativement offreurs et demandeurs selon les anticipations qu'ils font sur l'évolution future des prix à très court terme. L'essentiel des échanges n'a pas pour objectif de se procurer l'actif en question, mais seulement de gagner de l'argent sur des différentiels de son prix dans le temps (marché à terme dérivés) ou dans l'espace (arbitrage). Dans leur logique de profit, les acteurs des marchés ne doivent pas chercher à découvrir la vraie valeur du titre, mais seulement celle que les autres acteurs du marché croient la plus plausible. Leur comportement est donc mimétique car il vaut mieux avoir tort avec le marché que raison contre lui. Ce fonctionnement entraîne périodiquement des emballements spéculatifs et la formation de bulles, puis des vagues de panique et des krachs¹¹.

Dans ces conditions, il est tragique mais en aucun cas le fait du hasard, que l'Union européenne ait choisi, pour atteindre son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 8% par rapport au niveau de 1990, fixé par le Protocole de Kyoto (1997), d'imposer des quotas échangeables à ses plus grosses entreprises émettrices et de créer un marché de permis d'émission organisé d'emblée comme un marché dominé par la spéculation. Pour plusieurs raisons, ce marché a complètement échoué à donner un prix représentant, même de loin, le coût externe des émissions de gaz à effet de serre. En effet, le Centre d'analyse stratégique estimait en 2009 que la valeur tutélaire de la tonne de CO₂ en 2010 devrait être de 32 euros et de 100 euros en 2030, niveaux estimés nécessaires pour qu'émerge une "économie verte" capable de limiter à 2° la hausse moyenne des températures en 2100¹². Or, le prix de la tonne de CO₂ ne cesse de baisser depuis 2008 et est tombé à moins de 5 euros en 2013.

En effet, dès le début du fonctionnement de ce marché en 2005, les différents gouvernements de l'UE ont fixé, sous l'influence des plus gros émetteurs, des quotas non limitatifs,

¹⁰ Carbon Tracker, Grantham Research Institute of Climate Change and the Environment (2013), *Unburnable Carbon 2013: Wasted capital and stranded assets*, préface de Lord STERN, London School of Economics and Political Science.

¹¹ Quoique minoritaires et inaudibles par l'opinion publique, de nombreux économistes ont analysé ces phénomènes. Voir entre autres André ORLEAN (2009), *De l'euphorie à la panique : Penser la crise financière*.

¹² Centre d'Analyse Stratégique, *La valeur tutélaire du carbone (rapport Quinet)*.



à peine inférieurs ou même supérieurs aux émissions réelles. Depuis 2007, la baisse de l'activité industrielle en Europe a amplifié le phénomène. Par ailleurs, les pays héritiers de l'ex-URSS et du COMECON s'étaient vu fixer des quotas calculés par rapport aux niveaux de 1990, juste avant l'effondrement de leurs économies planifiées, si bien qu'ils ont pu facilement respecter leurs engagements. Les nouveaux entrants dans l'UE ont ainsi contribué puissamment à l'excédent de quotas disponibles. A ce jour, l'Union européenne s'est révélée incapable de prendre les mesures politiques indispensables pour limiter l'excédent de quotas sur le marché européen et faire remonter ainsi le prix à un niveau efficace, suffisamment élevé pour orienter les capitaux vers des investissements économes en énergie carbonée.

Au total, le financement de l'économie réelle par les marchés de carbone correspond à 2 % environ du volume global des transactions. En effet, il faut ajouter aux quotas carbone du marché européen, de loin le plus actif, les quotas assignés aux Etats de l'annexe 1 du Protocole de Kyoto en 2012¹³, ainsi que ceux résultant des Mécanismes de Développement Propre et des Engagements Conjoints. Ces derniers permettent à des entreprises ou à des pays de dépasser leurs quotas pour peu qu'ils financent une baisse équivalente d'émissions dans un pays en développement ou bien dans un pays de l'ex-URSS.

Les lobbies financiers, acteurs principaux de ce marché, n'ont pas d'intérêt réel à la remontée des prix, puisque la source de leur profit, ce n'est ni le haut niveau des prix ni leur croissance, mais leur variabilité. En réalité, comme tous les autres marchés financiers, le marché européen du carbone ne sert pas essentiellement à lever des fonds pour financer des investissements, en l'occurrence la transition énergétique, mais à gagner de l'argent par la spéculation.

C'est ce qui explique l'apparent paradoxe de la multiplication des projets de création de systèmes de quotas de carbone échangeables depuis la Conférence de Durban de 2011 (Californie, Australie, Québec, Mexique, Corée du Sud et quelques régions en Chine) alors qu'il était déjà patent que le système européen était en voie de s'effondrer. Tout ceci s'enchaîne dans un contexte où depuis la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, les émissions mondiales ont continué à augmenter à un rythme accéléré, conduisant le monde, si la tendance actuelle se poursuit, à un réchauffement moyen de 4 ou 5°, lui-même déclencheur d'une catastrophe annoncée. De ce fait, une menace gravissime pèse sur la sécurité alimentaire future des populations, par multiplication des événements extrêmes, tornades, sécheresses et inondations.

A plus court terme, l'évolution récente des marchés de matières premières agricoles est également préoccupante pour la sécurité alimentaire. En effet, alors que les activités spéculatives représentaient environ 35 % des transactions sur les marchés de matières premières agricoles, depuis 2007 elles en représentent 65 % environ. Ceci est dû à la présence massive des banques et d'autres institutions financières à la recherche de nouvelles opportunités de profit depuis l'effondrement du marché des subprimes. Les prix dépendent donc beaucoup plus des anticipations des traders sur les variations à court terme des prix, et beaucoup moins des fondamentaux, c'est-à-dire du rapport entre les quantités offertes et demandées. On observe un accroissement de la volatilité des prix en plus d'une tendance de longue période à la croissance de ces prix, qui accentuent l'insécurité alimentaire pour toutes les populations qui dépendent des marchés mondiaux

¹³ L'annexe 1 donne la liste des pays.



pour leur alimentation. C'est le cas en particulier des citoyens des pays où de grandes cultures industrielles d'exportation ont été développées au détriment de l'agriculture vivrière¹⁴.

Certes la spéculation existe sur les marchés de produits alimentaires depuis l'Antiquité, mais elle était combattue et limitée par les autorités publiques. Il serait tout à fait possible, comme le propose Oxfam, d'interdire aux banques de proposer certaines catégories d'actifs particulièrement spéculatifs, et de laisser les producteurs et les commerçants physiques utiliser les marchés de matières premières agricoles pour couvrir leurs risques. Le politique reprendrait ainsi la main pour réencadrer ces marchés, c'est-à-dire pour contrôler le comportement des acteurs et limiter les variations de prix, afin d'éviter crises alimentaires et famines¹⁵.

On aurait pu penser que la crise persistante du capitalisme financier depuis 2007 aurait ébranlé les certitudes des partisans du tout marché. Il n'en est rien¹⁶. Grâce à sa transformation en crise des finances publiques, elle sert au contraire de justification renouvelée à un recours accru aux mécanismes de marchés et à la financiarisation de leur fonctionnement, singulièrement pour gérer les problèmes de destruction des écosystèmes naturels et d'atteinte à la biodiversité.

Ainsi l'ONU a-t-elle mis en place depuis 2008 le programme REDD¹⁷ qui permet de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts, en préservant leur fonction de puits de carbone. En fait, il s'est révélé difficile de s'assurer que les projets financés respectent bien les conditions d'additionnalité (le projet ne se serait pas réalisé en l'absence de financement), d'absence de fuite (la destruction de forêt n'a pas lieu ailleurs), de permanence (la forêt ne sera pas détruite un peu plus tard), de coûts de transactions limités et de sanctions en cas de non conformité. Pire encore, dans de très nombreux cas, les projets pénalisent les populations locales qui vivaient d'agroforesterie en les expulsant de leurs terres traditionnelles, les condamnant ainsi à une vie misérable. Si la nécessité de consulter les populations locales avant que le projet soit adopté est bien officiellement reconnue, la puissance des investisseurs, la corruption des élites locales et la faiblesse des Etats concernés vident cette condition de toute substance.

Face à ces lacunes, des négociations sont en cours pour améliorer le programme (REDD+), en incluant la conservation, la gestion durable et l'accroissement des stocks de carbone des forêts. Pour l'instant, le financement est assuré par un fonds dédié, mais il est prévu d'utiliser les marchés du carbone pour financer les projets¹⁸. Ceci ne va pas améliorer la position de faiblesse dramatique des populations concernées face aux investisseurs internationaux.

Ainsi les formes actuelles très diversifiées du mouvement de marchandisation de la nature vont-elles toutes dans le sens d'une augmentation de l'insécurité alimentaire.

¹⁴ Oxfam France (2013), *Réforme bancaire : ces banques françaises qui spéculent sur la faim*.

¹⁵ BOUGET Denis, DESPRES Laure (2013) "Marché (Economie)" in *Dictionnaire juridique de la sécurité alimentaire dans le monde*, Programme Lascaux.

¹⁶ CROUCH, C. (2011), *The Strange Non-Death of Neoliberalism*.

¹⁷ REDD signifie Reducing Emissions from Deforestation and Degradation.

¹⁸ http://www.iucn.org/about/work/programmes/forest/fp_our_work/fp_our_work_thematic/redd/redd_plus_explained/



Références

- Azam Geneviève (2008) « Les droits de propriété sur le vivant », *Développement durable et territoires*, Dossier 10, Biens communs et propriété, 11 p. <http://developpementdurable.revues.org/5443>
- Banque Mondiale (2012) *Etat et tendances du marché carbone, résumé analytique*, http://site.resources.worldbank.org/INTCARBONFINANCE/Resources/Executive_Summary_S_andT_2012_French_FINAL_120528.pdf
- Bouget Denis, Després Laure (2013) "Marché (Economie)" in *Dictionnaire juridique de la sécurité alimentaire dans le monde*, à paraître.
- Carbon Market Watch (ex CDM Watch): <http://carbonmarketwatch.org/fr/>
- Carbon Tracker, Grantham Research Institute of Climate Change and the Environment (2013), *Unburnable Carbon 2013: Wasted capital and stranded assets*, LSE, 40 p. <http://carbontracker.live.kiln.it/Unburnable-Carbon-2-Web-Version.pdf>
- Carbon Trade Watch (2013) *Protecting Carbon to destroy forests. Land enclosures and REDD+*, Hands Off The Land Project, TransNational Institute, Institute of Global Responsibility, The Center for Research and Documentation Chile-Latin America, http://www.redd-monitor.org/wordpress/wp-content/uploads/2013/05/redd_and_land-web.pdf
- Centre d'Analyse Stratégique (2009), *La valeur tutélaire du carbone (rapport Quinet)*, La Documentation Française, 422 pages.
- Crouch Colin (2011), *The Strange Non-Death of Neoliberalism*, Cambridge, Polity Press, 224 p.
- Feeny David, Berkes Fikret, McCay Bonnie J., Acheson James M., *The Tragedy of the Commons: Twenty-Two Years Later*, *Human ecology*, Vol. 18, n°1, 1990, pp. 1-19.
- Hardin Garrett, 1968, « The tragedy of the commons », *Science*, Vol. 162 No. 3859, pp. 1243-1248.
- Hoedeman Olivier, Kishimoto Satoko, Bourdin Stéphanie (2010), *L'eau, un bien public : alternatives démocratiques à la privatisation de l'eau dans le monde entier*, Dossier pour un débat, Transnational Institute, Corporate Europe Observatory, 322 p.
- Le changement climatique (2011), Dossier, La Documentation Française, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000122-le-changement-climatique/>
- OECD (2013), *Scaling-up Finance Mechanisms for Biodiversity*, OECD Publishing, may, 164 p.
- Orléan André (2008), "L'aveuglement au désastre. Le cas des crises financières", *Esprit*, n° 343, pp. 9-19.
- Orléan André (2009), *De l'euphorie à la panique : Penser la crise financière*, éd. de la Rue d'Ulm, Collection du CEPREMAP, 111 p.
- Oxfam France (2013), *Réforme bancaire : ces banques françaises qui spéculent sur la faim*, Rapport, 12 février, 22 p.
- Stern Nicholas (2006) *Stern Review: The Economics of Climate Change, Executive Summary*, HM Treasury, London: http://www.hm-treasury.gov.uk/sternreview_index.htm [archive]



Tanguay Jamie (project coordinator) (2012) *Alternative Indicators of Well-being for Melanesia. Vanuatu Pilot Study Report 2012*, Vanuatu National Statistics Office, Malvatumauri National Council of Chiefs, Vanuatu Cultural Center, The Secretariat for the Pacific Community, The Christensen Fund.

UN-REDD programme: <http://www.un-redd.org/>